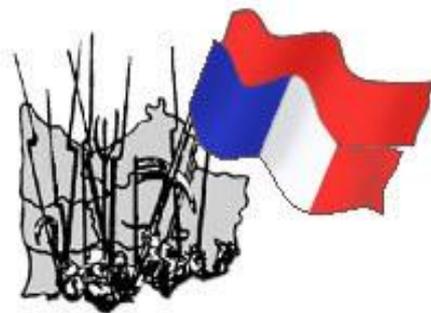


BULLETIN-LETTRE

Mars 2022 n°91



1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : semestrielle

• Notre Assemblée Générale du 4 décembre 2021 à Barjols (Var)

Ce jour-là, disons-le, transis de froid et sous la pluie, les courageux présents ont dû attendre plus d'une heure les clés de la salle de l'ancien Hôtel Dieu. Salle aimablement prêtée par la mairie de Barjols. Dieu pourtant, n'y était semble-t-il pour rien. Il ignorait sûrement faire attendre de bons républicains convaincus par leur mission de mémoire.

Ouiiii ! ça existe encore aujourd'hui, dans la jungle des partis et rassemblements divers qui se disent tels et n'ont pour références que des personnages ayant, en leur temps, renversé la République.

Mais, j'y repense, ce vénérable barbu nous inondait-il peut-être de toute l'eau bénite que le ciel pouvait contenir ce 4 décembre, pour nous faire oublier cette « nuit du 4 » (poème de Victor HUGO, massacres des Grands boulevards à Paris, cet autre barbu vénérable).

Paul CRESP

Compte-rendu :

Par la présidente, Colette CHAUVIN

Remerciements aux responsables du local, à la municipalité, aux présents.

Pouvoirs et excusés : René Merle et une quarantaine d'autres...

Après une année 2020 sans AG pour la raison que tout le monde connaît, nous reprenons le rythme que nous avons interrompu le 15 février 2020 à Digne, Basses-Alpes, jour de l'AG 2019.

Et puisque sommes là, c'est que nous avons bien résisté, essayons de continuer. On ne

pouvait pas flancher l'année du 170^e anniversaire.

Alors, pour le rapport moral et d'activité, qu'est devenue l'Association 1851 depuis ce temps ?

Comme à son habitude, Paul CRESP a tenu le lien entre les adhérents grâce aux bulletins auxquels il parvient toujours à donner du contenu. Et il se charge également de l'impression et de l'expédition.

Frédéric NÉGREL a tenu le fil avec le site auquel il ajoute très fréquemment des nouvelles, des documents, des liens. Ceci nous amène des sollicitations ou des adhérents. Le dernier, il y a seulement quelques jours. Ancien Varois, récent Bas-Alpin.

Jean-Marie GUILLON résiste de 1851 à 1945 par des conférences toujours aussi appréciées et éclairantes et des conseils avisés à la demande, ce n'est pas rien.

Noëlle BONNET tient fermement les cordons de la bourse de l'association et assure les expéditions des livres.

Ainsi, chaque année, il me semble que l'on se répète et chaque année pourtant il y a du nouveau.

En 2020, nous avons publié « 1849, le parti de l'Ordre et la seconde République ». On a fait un petit tirage, il ne nous en reste presque plus.

On a installé notre stock dans le nouveau local accordé par la mairie des Mées, très convenable et sain pour notre usage.

Cela nous a permis d'effectuer du tri et du rangement, 24 ans de papiers, de bulletins, de documents et de livres, ça commence à faire du volume et parfois du désordre.

Au sujet des livres, Noëlle et moi les avons sortis à cinq reprises cette année, avons

peu vendu mais avons eu beaucoup de contacts.

À Montfuron, les Mées, Mirabeau et deux fois à Château-Arnoux.

D'ailleurs, nous avons pris sur nous, sans vous demander l'autorisation, pour baisser les réserves, de faire des prix aux gens intéressés sans pour autant rendre l'association déficitaire, tout en pensant qu'une association n'est pas vouée à faire des bénéfiques. Alors, on a fait quelques lots à 8 euros le livre, 15 euros les deux, 20 euros les trois.

Parfois les gens ne voulaient pas, n'osaient pas de peur de nous mettre en difficulté et donnaient plus. Je ne vous dis pas les comptes pour Noël.

On a décidé aussi de faire des cadeaux aux deux Mairies associées à leurs médiathèques qui nous ont sollicités : Bourdeaux dans la Drôme et Thoard dans les Alpes de Haute Provence.

Bourdeaux dans la Drôme où nous avons expédié tout ce que nous avons de général au sujet du soulèvement de 1851 et tout ce que nous avons trouvé de spécifique à la Drôme.

Thoard où nous avons offert tous les volumes que la médiathèque n'avait pas encore achetés et des bulletins.

Puisque on parle des diverses sollicitations, à Bourdeaux, dans la Drôme, la demande faite à notre Association de participation à leur projet est venu d'abord du Maire qui a décidé avec sa municipalité de faire cette année à la médiathèque de sa commune une exposition, une lecture de l'Homme semence et une conférence avec une personne de ses connaissances.

Nous avons communiqué l'information détaillée de cette manifestation à l'un de nos adhérents gardois, amené par Raymond Huard qui avait témoigné dans nos publications, bulletin 43, de la contribution au soulèvement de son ancêtre demeurant à Bourdeaux en 1851.

À Thoard, la demande de travail commun est venue de la médiathèque, avec carte blanche de la municipalité. La manifestation au foyer rural a commencé par une lecture d'archives par la Mobile Compagnie soutenue par les Archives départementales suivie de la conférence de **Frédéric Négrel** sur les Sociétés secrètes dans les Basses-Alpes et notre exposition qui est l'exposition confiée définitivement à l'Association par les Archives. Elle est sur place depuis mardi

jusqu'à demain. Nous avons également été conviés à Lurs, dans les Alpes-de-Haute-Provence le 2 décembre pour une manifestation initiée par le libraire d'Oraison demeurant à Lurs.

Il avait programmé la diffusion du documentaire de **Christian Philibert**, « 1851, ils se levèrent pour la République », un débat en présence de Christian. Ce fut l'occasion aussi, à l'initiative d'Emmanuel Jeantet responsable des éditions C'est à dire, de rendre un hommage, bien tardif hélas à cause des circonstances sanitaires, à **Gisèle Roche-Galopini**.

Nous avons été partenaires du libraire d'Oraison pour les manifestations organisées aux Mées et sommes partenaires des éditions C'est à dire pour plusieurs publications dont la réédition du Livre de Gisèle Roche-Galopini sur le soulèvement à Saint-Étienne-les-Orgues, « *Saint-Étienne-les Orgues et la gloire de la Montagne. Notables et gens du peuple face au coup d'État de 1851* ».

En octobre, nous avons été convié, à Mallefougasse, à l'inauguration de la salle Jean-François Ailhaud, instituteur républicain arrêté et déporté. Le ruban a été coupé par Marcelle Ailhaud, descendante de Jean-François, en présence des autorités départementales et communales.

Mallefougasse, où le président de l'Association **Au Pied du Mur**, à l'initiative de cette manifestation, a fait la découverte de la pierre tombale de Joseph, Justin Gaubert, sur laquelle on peut lire « *Proscrit de 1851* »...Il nous a communiqué la photo que vous pouvez voir sur notre bulletin n° 89 ou sur le site de l'Association.

D'autre part, à la demande de la *Libre Pensée* des Alpes-de-Haute-Provence nous avons participé, comme de nombreuses autres organisations, à un rassemblement pour commémorer le **150^e anniversaire de la Commune de Paris**. Nos livres ont été bienvenus ce jour-là.

Enfin, suite au salon du livre de Château-Arnoux, la Provence nous a sollicités pour faire un article sur l'Association paru la semaine dernière.

Avant de passer la parole à **Paul Cresp** pour le bulletin, à **Frédéric Négrel** pour le site, je voudrais ajouter que la disparition de **Maxime Amiel**, de Riez, adhérent de la première heure, et précurseur dans les recherches sur la ville de Riez en 1851 nous a

beaucoup peïnés. Ce retraité PEGC était un homme gentil, serviable, ouvert et généreux, un véritable ami de l'Association.

Projets :

En ce qui concerne les projets, pour le plus proche, nous voici revenus dans le Var avec, dans un petit moment, à la demande de la municipalité de Barjols et à la suite de la projection du documentaire de **Christian Philibert** qui devrait nous faire l'honneur d'être parmi nous, une conférence débat animée par des ténors de notre association, **Jean-Marie Guillon** et **Frédéric Négrel**. Faits et mémoire de l'engagement républicain du Var et d'ailleurs vous seront savamment exposés et expliqués. Quant au film, il poursuit son chemin, continue à diffuser la connaissance des événements de 1851, étonne et provoque un grand intérêt.

Et nous aurons droit, pour bien terminer la journée, à une prestation du groupe vocal *Resistancias de Femnas e d'Omes* (du chantier de Correns).

Et maintenant, il reste une question : avons-nous une publication, en plus des bulletins, pour l'année 2022 ? **Jean-Marie Guillon** : « *Casimir PERRET et Jean MOULIN* ». Ce projet a bien du mal à voir enfin le jour, bien que quasiment prêt, des complications éditoriales en bloquent la sortie.

Notre Bulletin livre 2022

Le bureau de l'Association a donc choisi de publier pour cette année, en partenariat entre notre Association, les Amis des Mées et les éditions C'est à Dire :

Henri JOANNET, « *Les Mées. Les Groupes de travailleurs étrangers lors de la Seconde Guerre mondiale* », Forcalquier,

Plusieurs raisons justifient ce choix, outre le sérieux de cette recherche. Il éclaire un pan méconnu de cette histoire, le sort réservé aux réfugiés étrangers, espagnols et juifs d'Europe centrale surtout, rassemblés sous Vichy dans les GTE (Groupes de Travailleurs Etrangers).

Il apporte des informations sur la Résistance, à laquelle ces étrangers ou leur encadrement ont participé.

En ces temps de xénophobie et racisme revendiqués, rappeler ce à quoi l'oubli de la République a abouti relève du devoir civique, qui est une des finalités de l'Association 1851.

Conférence à L'Escale par Frédéric NÉGREL le 12 avril à 18h30

Lorsqu'on se penche sur la résistance au coup d'État de décembre 1851 dans notre région, et sur la répression qui s'ensuivit, on ne manque pas de tomber sur la mention "affilié à la société secrète". Selon le procureur de Digne, le département des Basses-Alpes aurait même recelé une société secrète dans chacune de ses communes. C'est l'axe principal des "mesures de sûreté générale" qui conduiront des milliers de républicains en déportation en Guyane ou en Algérie, comme Jean-François Ailhaud, instituteur natif de L'Escale, secrétaire du comité départemental de la résistance républicaine. L'objet de cette conférence est de tenter de démêler l'écheveau qui a consisté, pour les autorités antirépublicaines, à considérer comme société secrète toute association pouvant présenter un danger pour le parti de l'Ordre, celui qui a fait, ou qui a accepté, le coup d'État.

On nous signale dans la presse locale

Miquèu Massal, d'Uchau (Gard) signale un article du *Midi Libre* du 25 février 22 traitant du soulèvement républicain contre le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte et du sobriquet de « lapin blanc » appliqué aux habitants de Codognan. Selon Pierre Fanguin, professeur d'Histoire, ce sobriquet devenu emblème, viendrait d'un article paru au moment de la répression contre les Républicains. Suivant le chroniqueur tendancieux et moqueur, ces villageois se seraient enfuis devant les soldats, laissant voir seulement leur derrière blanc comme celui des lapins des champs. Tout de même, les Codognanais avaient pris les armes, marchés sur Nîmes. Rassemblés à Caveignac, la troupe du général Ristolan les y dispersa.

Le mensuel *Aquo d'Aqui*, Philippe Martel signe deux pages intitulées « *Lo miegjorn contra Badinguet* ». Outre la relation historique, il insiste sur la précocité de l'organisation associative locale dans le Midi qui expliquerait une meilleure organisation du mouvement républicain. Le déficit de coordination entre départements aurait peut-être inspiré la création de la Ligue du Midi en 1870. Il recommande le site de notre Association et les articles de René Merle.

Le soulèvement républicain de 1851 à BOURDEAUX

Compte-rendu :

Dès le mois de juin 2021, la municipalité de Bourdeaux, dans le département de la Drôme, avait adopté le projet de célébrer le 170^e anniversaire du soulèvement républicain de 1851 contre le coup d'État du 2 décembre de Louis Napoléon Bonaparte.

Notre Association a été alors contactée par M. le Maire, **Thierry DIDIER**, pour envisager une participation à partir de nos ressources.

Le projet consistait en une exposition à la médiathèque, une conférence donnée par l'historien Bernard Delpal, et une lecture de *l'Homme semence*.

Nous avons offert à la médiathèque de Bourdeaux tous les ouvrages et bulletins qui entraient dans ce programme, qu'ils soient locaux ou généraux, les ouvrages de référence étant les recherches de **Robert SERRE**. Le texte intégral de l'un de ses articles paru dans le bulletin n°2 de l'Association se trouve en ligne sur notre site.

Au titre de l'Association et sur invitation de M. le Maire nous nous sommes rendus dans ce village drômois. Il se trouve proche de la ville de Crest, haut lieu de rassemblement de cette Résistance, marquée par la présence de la tour qui servit de prison aux Républicains arrêtés et connue pour le très beau monument où se trouve la statue en bronze nommée : « *l'Insurgé* ».

L'exposition que nous avons visitée a été réalisée avec l'aide des Archives départementales et communales, de l'archiviste de la Communauté de communes, de l'historien Bernard Delpal, du graphiste Philippe Vallier et de l'association du vieux Bourdeaux.

Des panneaux d'une qualité remarquable contant les événements comptes rendus bourdelois et départementaux avec référence aux événements, nationaux, des panneaux mettant en évidence des figures locales engagées et un panneau sur le soulèvement en mouvement géographique donnaient des renseignements solides aux visiteurs.

Les organisateurs avaient extrait des Archives communales des laisser-passer pour les hommes sous surveillance après le soulèvement ainsi qu'une affiche encadrée en l'honneur de tous les Républicains du département arrêtés, tous nommés et renseignés sur leur profession, leur domicile et leur condamnation, composée au moment de leur réhabilitation.

Une silhouette grandeur nature figurant un

républicain s'exprimant en Langue d'Oc dans une bulle animait la situation.

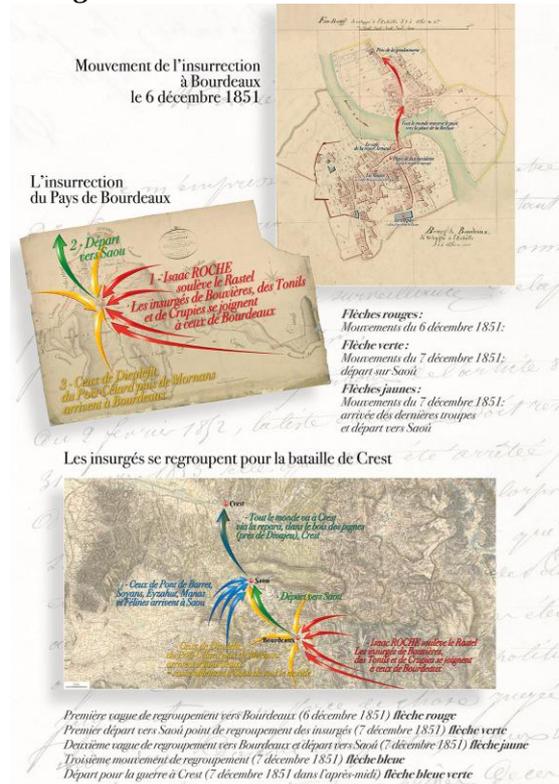
M. le Maire qui a été notre guide, nous a précisé que la conférence et la lecture ont connu un succès mérité et ont permis aux auditeurs d'approfondir ou de découvrir cet épisode de l'Histoire du XIX^e siècle.

Nous tenons à remercier cette commune pour ce travail de mémoire, pour la communication constructive avec notre Association et pour l'accueil convivial lors de notre visite.

Voir sur le site...



Les insurgés en mouvement



à MONTAUROUX (Var)



Nos amis et adhérents **Mathieu CECCHINATO** et **Gabriel CHABAUD**, ainsi que l'association, « *Montauroux On l'M* » présidée par **Patrick Damoulakis**, ont convaincu la municipalité de Montauroux de dénommer une place du village « *Placette des insurgés de décembre 1851* ».

Avant que le conseil municipal ne prenne cette décision à l'unanimité, les Montauroussiens appelaient cette placette « la placette rouge » car, lors de sa création, son sol avait été enrobé d'un goudron rouge.

Voilà une appellation qui sied mieux à cette petite place qu'une simple couleur de goudron rouge.

On pourra lire, sur notre site l'article de Mathieu CECCHINATO et Gabriel CHABAUD, mis en ligne en déc.2016. « L'histoire mouvementée de Montauroux (1848-1852) ».

Raymond HUARD **Gaston Crémieux**

Gaston Crémieux avocat et journaliste qui fut un dirigeant de la Commune de Marseille et paya durement sa participation à celle-ci. Il fut fusillé au Pharo le 30 novembre 1871, écrivit très régulièrement en 1870 et 1871 dans le journal « *l'Égalité* », dont il fut le co-fondateur et qui parut à Marseille à partir du 1^{er} mai 1870. Michèle Bitton, sociologue, a patiemment collationné tous les articles de Gaston Crémieux dans *l'Égalité* (une soixantaine) et les publie avec une présentation très fouillée et des documents annexes. Ces articles reflètent avant la guerre l'engagement de Gaston Crémieux dans la vie politique marseillaise ou nationale (élections, opposition au plébiscite napoléonien de mai 1870), mais G. Crémieux s'intéresse aussi

à d'autres sujets comme les associations ouvrières et parfois profite de cette tribune pour y insérer ses essais littéraires. Quand la guerre est déclarée et tourne au détriment de la France, Gaston Crémieux s'engage à fond en faveur de la défense nationale avec des espoirs qui peuvent paraître excessifs, tant en ce qui concerne la mobilisation patriotique de la population qu'une éventuelle solidarité internationale en faveur de la France, ou une extension de la révolution en Europe. Ce livre est important pour connaître les idées politiques et sociale de ce jeune avocat très passionné avant la Commune de Marseille.

Raymond HUARD

« *Gaston Crémieux Journaliste à L'Égalité avant la Commune de Marseille 1^{er} mai 1870 - 20 mars 1871* » 289 p. Chez l'autrice, **Michèle Bitton**, 94 rue Saint Sournin, 13001, Marseille. prix 12 € plus 6 pour frais de port.

Trois lettres inédites du Luc (Var) **Frédéric NÉGREL**

Monsieur **Mathieu DEBELS** nous a aimablement communiqué trois lettres issues de sa collection privée, datées des 7, 11 et 20 décembre 1851, adressées depuis Le Luc (Var) par Siméon Truc à sa sœur Octavie, habitant Paris et relatant la résistance républicaine dans sa ville.

Le Luc est une petite ville qui, avec La Garde-Freinet, prit une part prépondérante dans le mouvement varois. C'est au Luc que s'est formée la colonne républicaine qui retrouva à Vidauban celle venant de La Garde-Freinet, constituant ainsi, par agrégat des contingents issus de communes plus petites, « l'armée républicaine » partie pour rétablir le Droit à la préfecture de Draguignan. C'est le contingent du Luc qui fut le dernier à rester le 10 décembre sur l'esplanade d'Aups s'opposer à l'armée du coup d'Etat venue mater la résistance varoise.

Les lettres de Siméon Truc ne nous livrent pas d'informations inédites sur les événements. Mais elles peuvent nous éclairer sur la vision qu'a pu en avoir un Lucois non engagé directement. Elles nous offrent également un aperçu de la circulation des informations et sur la nature de celles qui ont retenu son attention dans les heures qui ont suivi les événements (lettres du 7 et du 11).

On pourra ainsi remarquer que les informations collectées par Siméon Truc sont rarement inexactes. Seules sont erronées celles concernant la marche de la colonne varoise le 7 décembre, certainement transmises par quelques Lucois ayant abandonné l'entreprise en chemin et de retour chez eux le soir même.

On remarquera également la relative sobriété des appréciations de l'auteur des lettres, bien loin de l'outrance de celles qui fleuriront quelques jours plus tard dans la presse conservatrice où les événements du Luc prendront une grande place. Seule la lettre du 20 comporte quelques jugements sur de supposées exactions que les républicains auraient commises dans les villages traversés au cours de leur marche. Simples allusions dépourvues de véritable stigmatisation. La même lettre reprend tout de même, sans la nommer, la thèse de la jacquerie dont seront accusés les résistants du Var, comme d'ailleurs : « *Eux [les paysans] ils entendent que les riches se mettent à leur place et réciproquement eux être à la place des riches. C'est une idée constante qu'ils ont et n'en demordront que difficilement.* »

Maurice Agulhon a particulièrement étudié et analysé les phénomènes politiques dont Le Luc a été le théâtre dans son chapitre de *La République au village*, « Le Luc, pays des bourgeois rouges et cœur de l'insurrection ». Il nous a là démontré que cette thèse de la jacquerie ne pouvait s'appliquer au Luc. Entre autres arguments, Maurice Agulhon relève que les choix faits par les résistants dans la sélection de leurs prisonniers étaient bien de nature politique et non sociale : on arrête les principales figures des Blancs, qu'ils soient bourgeois, ouvriers ou cultivateurs. Des arrestations d'ouvriers et de cultivateurs que Siméon se contente de désigner sous l'expression générique « *amis des bourgeois* ». Car les lettres de Siméon Truc valent aussi par ce qu'elles ne contiennent pas. Par exemple, aucune allusion aux sociétés secrètes qui sont pourtant depuis plusieurs mois montrées du doigt par le parti de l'Ordre, faisant peser sur la France le *Spectre rouge*, celui d'un pays risquant d'être livré à l'anarchie par les *démocrates*. Ces sociétés secrètes, elles aussi, feront les choux gras de la presse conservatrice et seront même une justification centrale du *geste providentiel* accompli le 2 décembre. Aucune allusion non plus à Camille Duteil, le général de la colonne varoise. Ni pour évoquer son humanité, puisque celui-ci est intervenu

plusieurs fois pour placer sous sa protection les otages lucois, selon leurs propres dépositions, ni pour souligner l'intervention coupable d'un *étranger* venu de Marseille (et originaire de la Gironde), stigmatisation très courante chez bien d'autres témoins du temps, conservateurs ou républicains, et particulièrement au Luc où, comme dans tous les villages du Var, est étranger celui qui vient d'un village voisin.

Ce que Siméon Truc a toutefois bien relevé, dans sa lettre du 7, celle où il décrit la prise du pouvoir municipal, c'est ce principe de la *souveraineté du peuple*, dont il relaie deux fois la formule.

Peut-être Siméon l'a-t-il auparavant entendu de la bouche de son frère Firmin dont il est plusieurs fois question dans ces lettres, comme participant à la résistance et arrêté à Aups le 10 décembre après la défaite. Il convient ici de situer leur famille.

Pons Siméon Truc est né au Luc le 18 février 1811. Au recensement de 1851, il est désigné comme machiniste et propriétaire et habite place Neuve avec sa sœur Eugénie, 27 ans. Ils sont les enfants d'Etienne, charpentier, et de Rose Geneviève Maurel, la fille d'un menuisier de Cabasse.

D'après une étude inédite sur Le Luc de Gérard Roumieux, Etienne Truc est un artisan aisé possédant 3 hectares de terres arrosables par les canaux et 12 hectares d'oliviers à la Retrache. L'huile est un élément important de la prospérité du Luc et Siméon, dans sa lettre du 11, déplore les difficultés de récolte provoquées par les événements. La profession de machiniste indiquée au recensement laisse penser qu'il s'occupe d'un moulin.

Leur sœur Octavie, 35 ans, à laquelle Siméon adresse ces lettres, a épousé Joseph Pierre Simon Giraud, fabricant tanneur lucois. Ils habitent alors Paris. C'est bien à sa sœur que Siméon écrit et non au couple.

C'est donc un quatrième membre de cette fratrie qui retient surtout l'attention. Il s'agit de Firmin, celui dont l'engagement républicain lors de ces journées préoccupe Siméon et dont il fait part à sa sœur. Firmin a alors 37 ans. Le recensement le donne pour charron et propriétaire. Il habite également place Neuve mais dans une maison distincte de celle de Siméon et Eugénie.

Ses interventions au Luc les 4, 5 et 6 décembre ne sont pas relatées par son frère qui attend la lettre du 11 pour écrire à Octavie : « *Sans que je vous le dise vous pensez bien que*

Firmin a été un des plus exaltés ». Il n'est pas non plus signalé par les auteurs relatant les faits (Maquan, Duteil, Schœlcher, Ténot, Blache, Dupont, Agulhon...), ni par les dépositions prises lors de la répression. Il n'était *qu'un des citoyens reprenant ses droits*. D'ailleurs, son élargissement rapide après son arrestation à Aups et l'absence de poursuites nous indiquent que son action n'a pas été remarquée.

Pourtant, durant l'Empire, Firmin Truc va jouer au Luc un rôle de premier plan dans le camp républicain lucois. Emilien Constant nous apprend que Firmin faisait partie des listes d'opposition aux municipales de la période où il est signalé par le juge de paix ou le commissaire de police comme étant des plus dangereux républicains. Et on le retrouve naturellement parmi la commission du 4 Septembre.

Une version de cette présentation complétée par des notes sera disponible dans quelques jours sur le site 1851.fr.

Lettres de Pons Siméon Truc, du Luc, à sa sœur Octavie Giraud, à Paris

L'orthographe est respectée. Les termes soulignés le sont sur l'original, sans que l'on puisse savoir si cela est du fait de l'auteur ou d'un lecteur. Les notes sont de l'éditeur.

Le Luc, 7 décembre 1851

Ma chère sœur,

Depuis trois jours nous étions presque morts sous le régime de la terreur et nous ressuscitons sous l'heureux état de siège. Ce soir à 6 heures à la clarté des flambeaux et en présence des baïonnettes l'on nous a lu les proclamations et arrêtés qui mettent le département en état de siège. Vous verrez bientôt par les journaux qu'à la nouvelle du décret du président qui dissout la chambre et rétablit le suffrage universel le Luc s'est insurgé et a proclamé la souveraineté du peuple. C'est à dire la république rouge.

Des émissaires envoyés de divers cotés ont fait insurger diverses communes telles que Brignoles, Cuers, Gonfaron, Vidauban, la Garde Freinet et autres. Au Luc la souveraineté du peuple fut proclamée le premier jour. Une commission municipale fut nommée pour remplacer le conseil municipal. Les insurgés s'emparèrent de l'hotel de ville et firent occuper tous les emplois par leurs gens. Peu après ils

sortirent en armes et les rues se trouvèrent pleines de gens avec le fusil sur l'épaule. La Gendarmerie fut consignée dans sa caserne et quelques personnes entrautes le directeur des postes, le percepteur, le maréchal de logis de la Gendarmerie, furent emmenés à la Commune au milieu de la populace armée pour subir un commencement d'interrogatoire.

Mais le lendemain la scène changea. Dès le matin un fort rassemblement armé se rendit à la caserne, fit prisonniers les gendarmes, qui furent emmenés en prison. Les armes furent saisies par la foule. Le maire fut arrêté immédiatement et mis en prison. Le directeur des postes, le receveur de l'enregistrement, le percepteur, ensuite, Mr Louis Giraud, M. Linesy, Mr Gerfroy notre voisin, Mr Andrac ne se trouvait pas au Luc ce jour là sans quoi il aurait été pris, notre parent Porciot et quelques autres personnes, amies des bourgeois, notre cousin Truc. Le maitre des postes s'évadat au moment d'être saisi. Tout ce jeu n'amusait pas les honnetes gens qui ne pouvaient prévoir l'effet de toutes ces manœuvres, surtout que l'on ne recevait plus de nouvelles au Luc. Les courriers était arrêtés ainsi que les estafettes et les papiers visités par la commission municipale. Toute correspondance du préfet était interceptée. Dans la nuit du second jour une colonne d'expédition fut saisir le Comte de Colbert au Bouillidou, le maire du Cannet, le curé des Mayons et quelques autres personnes. Enfin des postes placés par toutes les avenues interceptaient toute communication. On ne pouvait plus sortir du pays sans une permission de la commission municipale. En un mot nous étions en pleine terreur. Pendant ce temps les communes insurgées s'entendaient pour marcher sur Draguignan s'emparer de la préfecture et par là établir une administration révolutionnaire dans toutes les communes. Les citoyens du Luc partirent donc hier soir pour arriver à Draguignan ce matin au jour où il devait se trouver une armée. Mais dans ce temps un corps de troupes de Toulon soumettait Cuers et faisait 70 prisonniers qui ont été emmenés au fort de la Malgue. Les démocrates de Gonfaron qui à part les arrestations avait fait comme au Luc devaient marcher sur Draguignan. Mais au moment de partir ils lachèrent pied. Le point de réunion était Vidauban où devait aussi se trouver les rouges de la Garde freinet. Nos invincibles du Luc arrivés à Vidauban furent fort désappointés de ne trouver personne et leurs confrères de

Vidauban refusaient même de marcher avec eux. Un petit nombre se décida à les suivre. Nos héros étant en bon train firent dans la soirée des arrestations que les démocrates de Vidauban n'osaient pas faire, telles que le curé et quelques blancs notables. Le lendemain matin ils se mirent en route mais ils passèrent par Lorgues pour se joindre à un renfort de Brignoles qui devait s'y rendre pour opérer tous ensemble.

Le préfet n'avait pas pu envoyer de troupes au Luc d'abord par crainte d'un coup de main des rouges de Draguignan. Il écrivit à Toulon mais sa correspondance fut arrêtée au Luc. Le courrier ayant fait son rapport à Toulon et rendu compte de ce qui se passait le sous préfet de Toulon écrivit pour annoncer 500 hommes qui devait passer au Luc aujourd'hui dimanche pour se rendre à Draguignan. Nos braves jugèrent alors après avoir arrêté cette dépêche de devancer la troupe et ce matin ils devraient donner l'assaut de la préfecture.

Le préfet de son côté s'était mis en mesure. Il avait fait placer quelques pièces d'artillerie sur la terrasse de la préfecture et avec la garnison les attendait de pied ferme. Probablement l'on envoya quelqu'un pour voir l'air du bureau et la réception qu'on leur préparait ne leur convenant pas du tout ils rebroussé chemin se sont repliés sur Salernes et sont retournés à Lorgues pour rentrer à la débandade cette nuit au Luc. Mais malheureusement la troupe vient d'arriver, avec beaucoup de gendarmes et un détachement de cavalerie. On a proclamé l'état de siège et l'on veillera cette nuit pour voir arriver l'ennemi. Demain matin nous saurons le résultat. Je dois encore vous dire qu'ils avaient emmené leurs prisonniers au nombre de 25 environ pour les forcer à combattre au premier rang ou plutôt pour se faire une barricade de leur corps. Et avec les balles qu'ils auraient pu recevoir tant par devant que par derrière, il n'en serait pas retourné au Luc beaucoup. Heureusement pour les prisonniers qu'il n'y a pas eu d'engagement. Les autorités de Lorgues doivent les avoir fait élargir. Ils arriveront cette nuit ou demain matin à la grande satisfaction de tous les honnetes gens.

Il ne nous restera plus de cette brillante campagne que la peine de tresser des couronnes de laurier pour nos héros. Je pense que Mr Louis Giraud comme prisonnier leur fournira le laurier en échange de leur bon procédé à son égard.

Vous devez avoir reçu dernièrement la police d'assurance que vous m'avez demandée. En attendant de vos nouvelles recevez l'assurance de mes sentiments affectueux pour vous tous.

Votre dévoué frère.

S. Truc

Le Luc, 11 X^{bre} 1851

Ma chère sœur,

Vous brûlez sans doute d'attendre des nouvelles de notre malheureuse contrée. Je n'ai pas pu vous en donner plutôt. Elles ont bonnes. Hier mercredi le corps d'insurgés a été attaqué à Aups où il s'était replié pour attendre des renforts. Car une fois rendus aux Arcs ils apprirent que Draguignan était défendu à leur en interdire l'entrée. Ils prirent la route de Lorgues et forcèrent partout les hommes à marcher avec eux, firent des prisonniers et exercèrent toute sorte de brigandage. Ils étaient donc à Aups quartier général. Ils occupaient aussi Salernes et quelques autres villages. La troupe partie hier de Draguignan les attaqua à onze heures du matin. L'engagement eut lieu dans le village au moment où ils passaient en revue. Ils furent surpris et mis en déroute. Par un effet de la providence les prisonniers étaient enfermés dans la mairie. Ils ne furent pas exposés au feu. Ils ont tous été délivrés sain et sauf.

Un certain nombre d'individus qui étaient à l'action sont revenus au Luc, à Vidauban ils sont presque tous rentrés ainsi qu'aux Arcs.

Cependant les plus entêtés peuvent s'être dirigés sur les Basses Alpes qui est aussi en insurrection. Mais les forces militaires sont plus que suffisantes pour les disperser partout. Hier matin un corps de troupe composé d'infanterie, de cavalerie, et quelques pièces d'artillerie est parti de Brignoles pour opérer la jonction avec les troupes parties de Draguignan. Mais avant leur rencontre le rassemblement était dispersé sans avoir besoin du canon et il n'y aura plus je pense qu'à poursuivre les débris.

Sans que je vous le dise vous pensez bien que Firmin a été un des plus exaltés. Nous n'avons pas encore de ses nouvelles. Cependant on vient d'annoncer qu'il a fait dire à femme d'aller trouver son père à Cogolin, ce qui prouverais qu'il n'a pas l'intention de retourner de suite. Il doit être honteux de revenir au Luc.

Eugénie s'était trouvée mal ces jours derniers. Elle est mieux maintenant.

Au sujet de l'huile, les moulins sont tous fermés, depuis une semaine personne n'a plus travaillé. Nous avons autre souci, nous verrons ça plus tard.

Rien autre pour le moment. Cette malheureuse affaire s'éclaircira dans quelques jours, et je vous donnerai alors plus de détails.

En attendant, bien des choses au beau-frère, à Siméon, à Ferdinand, et mille caresses aux enfants.

Votre dévoué et affectionné frère.

S. Truc

Le Luc le 20 X^{bre} 1851

Ma chère sœur

Nous avons reçu votre lettre ces jours ci. Vous devez en avoir une ou je vous annonçais la fin de la guerre et la délivrance des prisonniers. Au reste les journaux doivent vous tenir au courant. Pour moi je voulais bien vous écrire desuite pour vous tenir au courant des nouvelles du pays. Mais je voulais voir débrouillé les événements. Je voulais aussi vous donner des nouvelles de Firmin qui a eu le bon sens de se tenir en dehors de toutes les sottises que la masse des insurgés ont faites dans les communes qu'ils ont traversée.

Vous avez su que quelques décharges de la troupe avaient suffi pour mettre en fuite les bandes de pillards. On voulu pas leur tuer beaucoup de monde attendu que la moitié s'y trouvaient par force. Et beaucoup même n'étaient pas armés. Il n'y a eu du coté des insurgés que 19 morts et du coté de la troupe un mort et quatre blessés. Firmin se retira aussitôt dans un hotel ou il avait logé et y resta jusqu'au lendemain. Il se mit tranquillement en route pour venir au Luc mais il rencontra un poste de troupes qui l'arreta et sur sa seule déposition qu'il était du Luc il fut ramené à Aups en prison. Car il faut vous dire que le Luc et la Garde freinet sont les pays les plus mal notés et les plus coupables. Il écrivit alors au Luc. Nous avons fait notre possible pour le tirer d'affaire et avec quelques protections son beau père un de ses amis de Cogolin et Truc sont allés à Aups ces jours-ci et après bien des peines ont obtenu son élargissement. Il va partir pour Cogolin joindre sa femme et ses enfants. Il vaut d'abord mieux dans le moment ou nous sommes qu'il ne

reste pas au Luc. En ne le voyant pas personne ne pense à lui.

Voilà ce que je tenais à vous faire savoir en vous écrivant. C'est pourquoi je n'ai pas écrit plutot.

Maintenant je vous dirai ce qui se passe au Luc après la nouvelle de la déroute. Les habitants des villages ou la bande avait passé, et qui tous avaient à se plaindre se joignirent aux soldats pour arreter les fuyards. Les gens de Lorgues vinrent bloquer le pont d'Argens et firent un nombre immense de prisonniers qui furent conduits à Draguignan. Beaucoup ont été élargis depuis surtout ceux qui avaient été emmenés de force. Mais en même temps que les insurgés rentraient dans leurs communes, l'autorité faisait de nombreuses arrestations des plus compromis et dans tous les pays. Au Luc elles sont considérables. On a dirigé une vingtaine de prisonniers à Toulon, et hier matin, 65 sur Draguignan, ou il y en a déjà de part et d'autre environ 500. Dans l'après midi il est arrivé un convoi de la Garde freinet d'environ 50 prisonniers qui ont couché au Luc et qui vont repartir ce matin.

Vous me demandez de vous dire qui étaient les plus intrépides de l'expédition. Je crois que l'on peut désigner les plus scélérats, et les plus compromis mais d'intrépides il n'y en avait pas. Les chefs du mouvement du Luc étaient Mr Alix Gerfroi qui en sa qualité de commandant de la Garde nationale s'était mis à la tête de ce qu'ils appelaient la phalange. Il s'est sauvé, on ne l'a plus repris et on ignore jusqu'à présent ce qu'il est devenu. Et en attendant qu'on le trouve on a mis les scellés à sa maison. Ensuite un fabricant de bouchons nommé Gallice qui est au Luc depuis quelques années, qui a été arrêté. Notre parent Palenque était aussi un des chefs de l'expédition. Il a été arreté au pont du Var. Le jeune Votrain est aussi arrêté. Tout le monde pense qu'il y aura encore des arrestations nombreuses car le Luc est fortement signalé, et en effet c'est du Luc qu'est parti tout ce mouvement dès le second jour. Une compagnie de soldats fut arrivée au Luc le département n'aurait pas vu cette farandole insurrectionnelle. Il se sont trouvés jusqu'à huit mille insurgés environ, et il n'y aurait eu qu'à punir quelques tapageurs dans certaines localités et il n'en serait pas résulté la dévastation et la ruine d'une troupe de communes qui ont été traversées ou occupées par ces prétendus défenseurs de la République ainsi que la mort de quelques braves gens qui

étaient là par force. Le plus à plaindre des morts du Luc est Martin Ferrary qu'on avait forcé de marcher. Il est généralement regretté des bonnes gens. Pour tous les autres ils étaient plus ou moins canaille. Je ne les plains pas. Ils sont au nombre de 10 et 2 blessés. Votre fermier de la Lauzade y est mort. Malheureusement c'est le père qui ne demandait pas mieux que de rentrer chez lui et il a été forcé de marcher. Son enfant âgé de 22 ans était un peu exalté. C'est celui-là qui aurait dû y rester.

On cite comme mort Hyppolyte Maurel, Giraud l'Espérance, quelques ouvriers qui habitaient le Luc mais qui n'en étaient pas, Étienne Villeclair le menuisier, quelques paysans que je ne connais pas, un ou deux des Mayons.

C'est une catastrophe mémorable pour le Luc. Heureux pour le pays si la leçon lui profite. Bien des gens feront de bonnes réflexions, mais en général les paysans n'en seront pas revenus. Eux ils entendent que les riches se mettent à leur place et réciproquement eux être à la place des riches. C'est une idée constante qu'ils ont et n'en démordront que difficilement.

Il manque certainement la dernière page de la lettre.

• **Notre projet
à Saint-Martin-de-Brômes**

(Alpes-de-Haute-Provence) se précise
Repoussé une première fois pour raisons
sanitaires, il devrait avoir lieu en mai.

Du vendredi 13 mai au samedi 21 mai 2022

Exposition « *Les Basses-Alpes insurgées* »,
Mairie, Saint-Martin-de-Brômes .

- **vendredi 13 mai 2022, 17h**
inauguration de la plaque commémorative aux
Saint-Martinois victimes de la répression,
Saint-Martin-de-Brômes.

- **vendredi 13 mai 2022, 18h**
conférence de Frédéric Négrel, « *La
résistance républicaine de 1851* »,
salle des fêtes.

- **samedi 21 mai 2022, 18h**
projection du film de **Christian
Philibert**, « *1851, ils se levèrent pour la
République* », salle des fêtes.

Une demande de visite des Mées

"Le 3 septembre 2022, à la demande de **M. Stéphane Vial-Jaime**, président de l'Association sportive, culturelle et d'entraide de l'Environnement des Hautes-Alpes (ASCEE 05) et par ailleurs membre de notre association, **une visite de la ville des Mées, lieu emblématique de la Résistance républicaine dans les Basses-Alpes en 1851**, sera organisée. Précisons juste que l'ASCEE 05 regroupe environ 200 adhérents issus principalement de l'ancienne administration de l'Équipement et de celles lui ayant succédé et que son action vise à créer, amplifier et maintenir le lien social entre les agents des ministères concernés. Les associations "*les Amis des Mées*" et "*1851*" assureront conjointement l'accueil, l'accompagnement et les commentaires au cours de cette journée



Louis Langomazino

St-Tropez, Haut-lieu de la Jet-set azurée, honore, un siècle et demi après, ce personnage au destin hors du commun.

Lundi 20 février 2022, le buste du tropézien Louis Langomazino, offert par la ville de Saint-Tropez, a été inauguré à Papeete en présence du maire Jean-Pierre TUVERI invité par les autorités locales.

« Il y a deux ans, suite aux liens développés avec Tahiti par la Société nautique, le port et la mairie de Saint-Tropez, à travers deux manifestations nautiques, les Voiles de Saint-Tropez et la Tahiti Pearl Regata (TPR), la mairie de Saint-Tropez a offert à la ville de Papeete, un buste de Louis Langomazino. Ce natif de Saint-Tropez a, en effet, connu au cours de la seconde moitié du XIXème siècle un destin hors du commun qui l'a mené de la Provence aux Iles Marquises, avant qu'il ne s'établisse à Tahiti où il devint une personnalité respectée. Son fils Hegesippe fut le deuxième maire de Tahiti en 1902 – 1903.

La municipalité de Papeete souhaitait que l'inauguration officielle de ce buste ait lieu en présence du maire de Saint-Tropez. Une invitation a donc été adressée à Jean Pierre TUVERI qui y a répondu avec plaisir. »



Après avoir rappelé l'histoire d'un certain nombre de Tropéziens qui depuis la première moitié du XIXème siècle firent escale en terre polynésienne et pour certains y vécurent plusieurs années et même s'y installèrent définitivement, Jean-Pierre Tuveri retraça dans son discours le destin exceptionnel de Louis Langomazino en ces termes :

Extraits du discours de Jean Pierre Tuveri :

« Venons-en maintenant à Louis Langomazino car c'est bien lui qui nous rassemble aujourd'hui autour de son buste. Vous remarquerez que je vais changer le temps de la narration abandonnant le passé simple ou l'imparfait pour passer au présent de narration, pour bien marquer que Louis Langomazino est en effet, en ce moment, bien présent parmi nous. Ce Tropézien au destin exceptionnel a en effet marqué l'histoire de la Polynésie. Né à Saint-Tropez le 11 septembre 1820, il débute sa carrière comme ouvrier à l'arsenal de Toulon. Syndicaliste, il adhère à la Société d'union et d'encouragement qui unit les ouvriers, et y joue un rôle actif. Il y invite notamment Flora Tristan, femme de lettres, figure majeure du débat social dans les années 1840 et qui participa aux premiers pas de l'internationalisme. Flora Tristan est enthousiasmée par sa visite à Toulon à l'été 1844, mais elle mourut malheureusement quelques mois après.

Langomazino part ensuite pour Marseille où il milite, accueille Lamartine, crée une bibliothèque et publie des poèmes. Il est naturellement actif durant la Révolution de 1848 et ne pouvait que se retrouver opposant à Louis Napoléon Bonaparte. Le 25 octobre 1850, il est arrêté et jugé l'année suivante. Condamné, il est déporté avec sa famille sur l'île de Nuku Hiva aux îles Marquises où il travaille comme forgeron au pénitencier. Sa condamnation est commuée le 23 juin 1853 en bannissement. Il est autorisé à résider provisoirement à Tahiti. Il s'y installe définitivement et devient défenseur au tribunal de Papeete. Il occupe ensuite le poste de juge impérial et rédige la codification des actes du gouvernement. Il est également directeur de l'imprimerie gouvernementale, juge d'instruction de 1864 à 1870 et avocat de 1870 à 1885, date de sa mort. En somme, Louis Langomazino peut être considéré comme l'une des personnalités remarquables de Tahiti au XIXe siècle.

Je voudrais terminer par une anecdote. Louis Langomazino eut un fils prénommé Hegesippe qui fut avocat, président de la Chambre de commerce, membre de la commission coloniale permanente et deuxième maire de Papeete de 1902 à 1903. C'est lui qui, en 1891, accueillit Paul Gauguin à Tahiti. La famille de ce dernier en contact avec la famille Langomazino demanda au fils de Louis de bien vouloir s'occuper de Paul Gauguin qui traversait des moments de dépression. Les familles Gauguin et Langomazino se connaissaient car Paul Gauguin n'était autre que le petit-fils de Flora Tristan dont je vous ai parlé.

Durant trop longtemps, les Tropicéziens ont malheureusement oublié le nom de Louis Langomazino. Et à notre connaissance, il n'existe qu'une mauvaise photographie de cet homme exemplaire. Aussi, la Ville de Saint-Tropez a décidé de faire réaliser par le sculpteur Michel Mourier son buste à partir de la seule photographie que nous connaissons de lui à Saint-Tropez. Ce buste est actuellement exposé au musée d'histoire maritime de la citadelle de Saint-Tropez. Le second est ici, c'est lui qui nous rassemble. Ces deux bustes deviennent ainsi la marque visible de cette histoire invisible qu'il nous incombe de faire aujourd'hui ressurgir et qui unit encore un peu plus nos territoires respectifs.

Depuis 2009, en effet, des liens entre Saint-Tropez et Tahiti se sont noués à travers le partenariat entre la Tahiti Pearl Regatta et la Société nautique de Saint-Tropez. Chaque année, la présence tahitienne aux Voiles de Saint-Tropez est fortement appréciée tout comme le partenariat signé entre nos deux ports.

La Tahiti Pearl Regatta (TPR) est la plus importante régates du pacifique polynésien, elle est un savant équilibre entre régates sportive et esprit festif, qui a su séduire les Tropicéziens. Ainsi depuis maintenant sept ans, des échanges d'équipages ont lieu chaque année entre Tahiti et Saint-Tropez.

C'est donc par le biais de la mer et de la voile que Tahiti et Saint-Tropez ont renoué des liens, qui prennent encore une nouvelle dimension aujourd'hui, plus d'un siècle et demi après l'arrivée sur votre île d'un Tropicézien déporté aux Marquises ».

*Si vous êtes intéressés
il nous en reste ...*

*Merci à René Merle
d'avoir signaler l'info*

